

# Décrire son DAC dans le ROR

## Consignes 2026

Le ROR est un outil socle qui permet de décrire l'activité portée au sein des Dispositifs d'Appui à la Coordination. Les différentes informations renseignées sont retrouvables depuis les outils qui consomment le ROR (Santélien, ViaTrajectoire, Maillage,...).

### Consignes de description :

- **Pour chaque DAC description d'une fiche Entité Géographique unique (EG)**
  - Et non plus une fiche Entité Géographique par antenne
  - ⚠ Enjeu de conformité à FINESS (cf. travaux de renommage 2025)
- **En rattachement à l'Entité Géographique : 1 unité opérationnelle (UO) de type 'Coordination de parcours complexes'**
- **Si pertinent une UO 'équipe mobile de soins palliatifs'**
  - Dans l'attente de la mise à disposition de la nomenclature adéquate, le type d'unité est "coordination de parcours complexe", le nom peut comporter "Équipe Mobile de Soins Palliatifs Territoriale XX"
- **Suppression des unités "MAIA" et "Cellule d'appui COVID Long"**

### Les bonnes pratiques :

Afin de permettre une meilleure visibilité sur les différentes applications notamment Santélien, nous invitons les DAC à **décrire un minimum d'unités dans le ROR**. Vous pouvez spécifier ce que vous proposez via les activités opérationnelles au sein d'une fiche unité opérationnelle.

Pour chaque UO renseigner à minima les champs suivants : Nom, Activité Opérationnelle, Mode de prise en charge, Coordonnées du Responsable de l'unité (dont Nom, Prénom, mail).

Questions concernant la description actuelle	Réponses (conformes nouvelles modalités de description)
<p><b>Plusieurs entités géographiques sont présentes dans le ROR-IF et correspondent à mon DAC/ma M2A</b></p>	<p>Dans l'outil national, il sera possible de décrire plusieurs adresses. En attendant, en préparation dans le ROR régional, supprimer l'une des antennes et indiquer dans le champs « complément d'adresse » que vous disposez de plusieurs antennes</p>
<p><b>Il y a une partie de mon activité qui n'est pas décrite, que conseillez-vous ?</b></p>	<p>Nous recommandons de compléter les activités opérationnelles, conditions d'admission, commentaires au niveau de la fiche unité.</p>
<p><b>Le CLIC rattaché à mon DAC/ma M2A n'est pas décrit, que faire ?</b></p>	<p>Des travaux relatifs aux Centres Locaux d'Information et de Coordination ont été menés à l'échelle nationale. Ils feront l'objet d'actions de description ultérieures.</p>
<p><b>Je désire décrire une Équipe Mobile de Soins Palliatifs Territoriale pour Santélien, puis-je créer une EG à part entière ?</b></p>	<p>Non. Une fiche Entité Géographique ne peut être créée dans le ROR si il n'y a pas un FINESS établissement dédié (distinct des FINESS juridique et géographique du DAC). Par ailleurs les consignes nationales de description des EMSP indiquent qu'elles sont référençables en tant qu'offres/unités opérationnelles uniquement.</p>
<p><b>Est-ce que les fiches de type Entité Juridique (comme pour mon association) sont reprises du ROR par Santélien ?</b></p>	<p>Non ce n'est pas le cas. Les fiches de niveau Entité Juridique ne comprennent que des informations minimales administratives et n'ont, en général, pas vocation à être reprises dans les outils d'orientation et de coordination.</p>
<p><b>Une fois mon DAC décrit, cela me permettra bien d'accéder à ViaTrajectoire ?</b></p>	<p>La reprise de la description ne permet pas encore une récupération des données pour faciliter l'accès Via Trajectoire. Nous avons bien pris compte de vos différentes remontées à ce sujet et en avons fait part à l'Agence du Numérique en Santé. Pour pouvoir vous garantir des accès à ViaTrajectoire, il est préférable de solliciter à une description « en direct » dans cet outil temporairement pour les DAC en exprimant le besoin. Nous reviendrons vers vous lors des évolutions de la situation, et assurerons à terme un travail de re-synchronisation entre le ROR et ViaTrajectoire</p>